

AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE

Secrétariat de l'Assemblée

Carnet de Bord

2 juillet 2007

Le Bureau de l'Assemblée, réuni le vendredi 29 juin 2007 à Strasbourg sous la présidence de M. René van der Linden, Président de l'Assemblée, puis de M. Lindblad, Vice-Président de l'Assemblée, en ce qui concerne :

- **Communication du Président** : a été informé du fait que le Président effectuerait des visites officielles en Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie au cours de la période du 3 au 10 juillet 2007 puis au Proche-Orient à la fin du mois d'août 2007 ;
- **3^{ème} Partie de la Session ordinaire de 2007 (Strasbourg, 25-29 juin 2007)** : a été informé par le Secrétaire Général de l'Assemblée des suites à donner aux textes adoptés au cours de la partie de session ;
- **Suivi de la Recommandation 1793 (2007) sur la « Nécessité d'une convention du Conseil de l'Europe relative à la suppression de la contrefaçon et du trafic de produits contrefaits »** : a été informé par le Président de son intention d'écrire au Président du Comité des Ministres afin de lui demander d'assurer un suivi approprié à cette Recommandation ;
- **Questions pour réponses orales adressées au Président du Comité des Ministres au cours des parties de sessions de l'Assemblée** : a été informé par le Président qu'il écrirait au Président du Comité des Ministres sur le besoin de revoir les modalités de cette procédure en vue d'introduire plus de spontanéité ;
- **4^{ème} Partie de la Session ordinaire de 2007 (Strasbourg, 1^{er}-5 octobre 2007)** : a adopté le projet d'ordre du jour et a établi le projet de calendrier provisoire ;
- **Protocole n°14 à la Convention européenne des droits de l'homme** : a noté que la Douma de la Fédération de Russie n'avait pas encore ratifié le Protocole n°14 ; a été informé du fait que la Sous-commission des élections des juges de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme commencerait par conséquent les entretiens avec les candidats au poste de juge à la Cour en septembre 2007 ; et est convenu que le mandat des juges réélus commencerait à partir du 1^{er} novembre 2007, alors que le mandat des nouveaux juges commencerait à partir du 1^{er} février 2008 afin d'éviter toute interruption dans les travaux de la Cour ;
- **Suivi du débat sur « la situation des droits de l'homme et de la démocratie en Europe »** :
 - i. est convenu d'inclure le sujet « Débat et rapport sur la situation des droits de l'homme et de la démocratie en Europe : évaluation » au projet d'ordre du jour de sa prochaine réunion ; et a noté qu'il serait donné la possibilité aux Présidents de la Commission des questions politiques, de la

Commission des questions juridiques et des droits de l'homme, et de la Commission de suivi – ainsi qu'aux Président de tous les autres organes du Conseil de l'Europe impliqués – de présenter leurs vues sur le débat afin de préparer les débats à venir ;

ii. est convenu d'inclure le sujet « Prix annuel de l'Assemblée parlementaire récompensant des actions exceptionnelles de la société civile dans la défense des droits de l'homme » à l'ordre du jour de sa prochaine réunion ;

- **Renvois et transmissions aux commissions** : voir Annexe I ;

- **Forum sur l'avenir de la démocratie (Stockholm/Sigtuna, Suède (13-15 juin 2007))** :

i. a pris note des conclusions du Forum établies par les rapporteurs généraux ;

ii. a demandé à MM. Gross, Linblad et de Puig de faire des propositions relatives à l'organisation des prochains Forums, sur la base d'une évaluation des Forums précédents, à temps pour sa prochaine réunion ;

- **Conférence européenne des Présidents de Parlement (Strasbourg, 22-23 mai 2008)** : a décidé que la conférence serait consacrée aux thèmes suivants :

i. « Les parlements nationaux et le Conseil de l'Europe : promotion des valeurs fondamentales – démocratie, droits de l'homme et primauté du droit » : « La valeur ajoutée du Conseil de l'Europe en tant que gardien des valeurs fondamentales » et « Le rôle des parlements nationaux dans la promotion des valeurs fondamentales : échange de bonnes pratiques » ;

ii. « Les parlements et la société civile » : « Interaction entre les parlements et la société civile » et « Mécanismes de participation de la société civile aux processus parlementaires : échange de bonnes pratiques » ;

- **Elections** :

i. *Elections législatives en Turquie (22 juillet 2007)* : a approuvé la composition de la commission ad hoc qui observerait ces élections et a désigné M. Van den Brande (Belgique, PPE/CD) en tant que Président ;

ii. *Elections législatives au Kazakhstan (18 août 2007)* : a pris note d'une lettre du Ministre des Affaires étrangères du Kazakhstan invitant à observer les élections ; a approuvé la composition de la commission ad hoc qui observerait ces élections et a désigné M. Wilshire (Royaume-Uni, GDE) en tant que Président ;

iii. *Elections législatives en Ukraine (30 septembre 2007)* : a approuvé la composition de la commission ad hoc qui observerait ces élections et a désigné Mme Severinsen (Danemark, ADLE) en tant que Présidente ;

- **Communications** :

i. a entendu les communications du Secrétaire Général et de la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe basées sur un rapport écrit et a pris note d'un document d'information sur la stratégie à moyen terme du Conseil de l'Europe ;

ii. a pris note de la communication du Secrétaire Général de l'Assemblée ;

- **Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT)** : a approuvé les listes de candidats au titre du Portugal et de l'Ukraine, dans l'ordre de préférence suivant, pour transmission au Comité des Ministres :
 - i. Au titre du **Portugal**
 - M. Celso José DAS NEVES MANATA
 - Mme Maria José BAIARRÃO MOTA DE MATOS
 - M. Luis Filipe MOREIRA ISIDRO
 - ii. Au titre de l'**Ukraine**
 - Mme Zoreslava SHKIRYAK-NYZHNYK
 - M. Mykhaylo BUROMENSKIY
 - M. Mykola GNATOVSKYY
- **Coopération avec le Parlement européen** : a pris note du fait qu'une réunion entre le Comité des Présidents de l'Assemblée et la Conférence des Présidents du Parlement européen se tiendrait à Bruxelles le 30 août 2007 ;
- **Analyse de l'utilisation faite par les groupes politiques de leurs allocations pour 2006** : a approuvé l'analyse contenue dans le document préparé par la Commission des questions économiques et du développement ;
- **Composition de la Commission de suivi** : a approuvé les nouveaux membres tels que proposés par les groupes politiques pour ratification par l'Assemblée : Mme Jivkova (Bulgarie, SOC), Mr Rigoni (Italie, ADLE), and M. Zala (Slovaquie, SOC) ;
- **Réunions hors de Strasbourg et Paris** : voir Annexe II ;
- **Représentants de l'Assemblée à des activités officielles** : voir Annexe III ;
- **Rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée et de la Commission Permanente (29 juin – 1er octobre 2007)** : a désigné M. Lindblad (Suède, PPE/DC) en tant que Rapporteur ;
- **Visites de rapporteurs et d'une commission ad hoc** : a autorisé les visites d'information suivantes :
 - i. Mme Durrieu (France, SOC) en Algérie, au Maroc et en Tunisie dans le cadre de la préparation de son rapport sur « le renforcement de la coopération avec les pays du Maghreb » ;
 - ii. La Commission ad hoc pour la mise en œuvre de la Résolution 1416 (2005) sur le conflit du Haut-Karabakh traité par la conférence de Minsk de l'OSCE en Arménie, Azerbaïdjan, y compris au Haut-Karabakh ;
- **Visite au Proche-Orient** : est convenu de constituer une commission ad hoc – présidée par le Président de la Sous-commission sur le Proche-Orient (de la Commission des questions politiques) et composée du rapporteur pour le Proche-Orient et d'un représentant de chaque groupe politique – à se rendre en Israël et dans les Territoires palestiniens en vue de préparer un Forum tripartite ;
- **Déclaration sur le calvaire du personnel médical bulgare accusé d'avoir inoculé le virus HIV à des enfants en Libye** : a adopté une déclaration sur ce sujet (voir Annexe IV) ;
- **Réunion du Bureau à Rome (10 septembre 2007)** : a été informé du fait que le Secrétaire Général de l'Assemblée avait envoyé des lettres d'invitation à cette réunion aux membres du Bureau ;

- ***Date et lieu des prochaines réunions*** : a autorisé les réunions suivantes :

- . Rome, lundi 10 septembre 2007 à 9h00 ;
- . Strasbourg, lundi 1^{er} octobre 2007 à 8h00 ;
- . Strasbourg, vendredi 5 octobre 2007 à 8h30 ;
- . Bratislava, jeudi 22 novembre 2007 a 14 h (à confirmer).

Kjell Torbiörn/Alexandra Alléon

cc. Secrétaire Général de l'Assemblée
Secrétariat de l'Assemblée
Secrétaires des Délégations Nationales et Secrétaires des Groupes Politiques de l'Assemblée
Observateurs de l'Assemblée
Directeurs Généraux
Directeur de Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeur de la Communication
Représentations Permanentes du Conseil de l'Europe

ANNEXE I

Transmissions et renvois en commissions

Le Bureau a approuvé les renvois et modifications de renvois ci-après, sous réserve de ratification par l'Assemblée :

A. DEMANDE DE MODIFICATION DE RENVOI

1. Débat d'actualité du 24 mai 2007

Soudan et Darfour – la responsabilité de l'Europe

Renvoi n° 3345 du 24 mai 2007, à la commission des migrations, des réfugiés et de la population *pour rapport* et à la commission des questions sociales, de la santé et de la famille *pour avis*.

II. DEMANDES DE PROLONGATION DE RENVOIS

1. Doc. 10626

Proposition de résolution présentée par M. Margelov et plusieurs de ses collègues
Respect des valeurs du Conseil de l'Europe par les pays dotés du statut d'observateur

Renvoi n° 3125 du 1^{er} septembre 2005 – validité: 1^{er} septembre 2007, prolongation jusqu'au 31 décembre 2007.

2. Doc. 10624

Proposition de résolution présentée par Mme Hurskainen et plusieurs de ses collègues

L'introduction de principes d'égalité dans les mécanismes internes de travail et de prise de décision de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Renvoi n° 3123 du 1^{er} septembre 2005 – validité: 1^{er} septembre 2007, prolongation jusqu'au 1^{er} décembre 2007.

ANNEXE II

Réunions hors de Strasbourg et Paris

Le Bureau a autorisé les réunions suivantes :

- i. Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes : Istanbul (Turquie), automne 2007 ;
- ii. Sous-commission du patrimoine culturel (de la Commission de la culture, de la science et de l'éducation) : Belgrade (Serbie), 21 – 22 septembre 2007 ;
- iii. Commission des questions économiques et du développement : Munich (Allemagne), 18-19 octobre 2007 ;
- iv. Sous-commission du Prix de l'Europe (de la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales) : Nuremberg (Allemagne), 10 – 11 août 2007 ;
- v. Sous-commission ad hoc (de la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales: Valence (Espagne), 15 – 16 octobre 2007;
- vi. Commission de l'environnement, de l'agriculture, et des questions territoriales : Azores (Portugal), 18-20 octobre 2007 ;
- vii. Sous-commission ad hoc (de la Commission des migrations, des réfugiés et de la population) : Budapest (Hongrie), 15 – 16 octobre 2007 ;
- viii. Sous-commission des réfugiés (de la Commission des migrations, des réfugiés et de la population) : Belgrade (Serbie), 29 – 30 octobre 2007 ;
- ix. Commission des migrations, des réfugiés et de la population : Aix-la-Chapelle (Allemagne), 19 – 20 novembre 2007 (frais d'interprétation couverts par les organisateurs) ;
- x. Commission des questions juridiques et des droits de l'homme : Venise (Italie), 13 – 14 décembre 2007 ;
- xi. Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe : Berlin (Allemagne), 5 – 6 novembre 2007 (frais d'interprétation couverts par les organisateurs) ;

ANNEXE III

Représentants de l'Assemblée à des activités officielles :

- i. Désignation de représentants de l'Assemblée à des activités officielles : en réponse à des invitations formelles, a désigné les membres de l'Assemblée suivants :
 - a. M. Azzolini (Italie, PPE/DC) : Assemblée parlementaire de l'OTAN, Séminaire du Groupe spécial Méditerranée, Naples (Italie), 1-2 juillet 2007;
 - b. M. Eörsi (Hongrie, ADLE) : Sommet Croatie 2007 – le nouveau sud de l'Europe, Dubrovnik (Croatie), 6-7 juillet 2007;
 - c. M. Gross (Suisse, SOC) : Conférence annuelle de l'ACEEEO, Strasbourg, 18-19 septembre 2007;
 - d. Lord Russell-Johnston (Royaume-Uni, ADLE) : 4^{ème} conférence européenne des administrations électorales, Strasbourg, 20-21 septembre 2007;
 - e. M. Doric (Croatie, ADLE), M. Ivan Ivanov (Bulgarie, PPE/DC), M. Glavan (Roumanie, ADLE), M. Pollozhani ("l'ex-République Yougoslave de Macédoine, SOC), Mme Lillehök (Suède, PPE/DC) : Réunions d'automne de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, Portoroz (Slovénie), 29 septembre-2 octobre 2007;
 - f. Mme Bjarnadóttir (Islande, GDE) : 53^{ème} Session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, Reykjavik (Islande), 5-9 octobre 2007 (sans frais pour l'Assemblée);
 - g. M. Dupraz (Suisse, ADLE) : 117^{ème} Assemblée d de l'Union interparlementaire, Genève (Suisse), 8-10 octobre 2007 (sans frais pour l'Assemblée);
 - h. M. Legendre (France, PPE/DC) : Conférence mondiale sur le dialogue entre les religions et les civilisations, Ohrid, ("l'ex-République Yougoslave de Macédoine"), 26-28 octobre 2007;
 - i. M. Wodarg (Allemagne, SOC) : 8^{ème} Conférence des Ministres européens de la santé, Bratislava (Slovaquie), 21-23 novembre 2007;
 - ii. Rapports des représentants de l'Assemblée sur leur participation à des activités officielles : a pris note du rapport de M. Walter (Royaume-Uni, GDE) sur sa participation à l'atelier sur le contrôle parlementaire du budget dans le cadre de la Troïka parlementaire du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est à Belgrade, le 11 juin 2007 et a décidé de renvoyer ce rapport à la commission compétente pour un suivi approprié.

ANNEXE IV

Le Bureau de l'APCE rappelle que les infirmières et le médecin bulgares sont «innocents»

Strasbourg, 29.06.2007 - Le Bureau de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), réuni aujourd'hui à Strasbourg, a approuvé la déclaration suivante:

« Le Bureau de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe exprime son indignation face au calvaire des cinq infirmières bulgares et du médecin palestinien, désormais bulgare, qui sont accusés d'avoir intentionnellement inoculé le virus HIV à des enfants à l'hôpital de Benghazi et qui ont été par la suite condamnés à mort.

Le Bureau de l'Assemblée est profondément inquiet de l'issue possible du jugement en appel de la Cour suprême de Libye qui sera rendu le 11 juillet prochain et qui marquera la fin du procès du personnel médical et constitue la dernière opportunité pour la justice libyenne de reconnaître leur innocence. Dans ce contexte, l'Assemblée réitère sa ferme condamnation des procédures inéquitables, accompagnées du recours à la torture et aux menaces d'exécution afin d'extorquer des « confessions ». Le droit des défendants à un procès équitable est universel et irrévocable ; il se base sur de multiples instruments juridiques, régionaux et internationaux, y compris la Convention européenne des Droits de l'Homme.

Il rappelle la position de l'Assemblée sur cette affaire dans sa [Recommandation 1726 \(2005\)](#), en particulier sa conclusion selon laquelle les infirmières et le médecin doivent être considérés comme innocents. Il rappelle également le principe fondamental auquel l'Assemblée est attachée : la condamnation de la peine de mort en *toutes* circonstances.

Le Bureau de l'Assemblée est extrêmement affecté par la tragédie humanitaire qui s'est abattue sur les enfants et leurs familles et souligne la nécessité impérieuse d'aide et de traitements médicaux adéquats. L'Assemblée continue à soutenir vivement les efforts de la communauté internationale afin de fournir aux enfants et à leurs familles soins et assistance. »